



N° 1 - HIVER 2021

BREIL SUR ROYA

LIBRE - PIÈNE - LA GIANDOLA

ÉDITO

Mes chers amis de Breil, Libre, Piène, La Giandola,

Nous tournons la page de l'année 2020 sans regrets. Si ce fut une année difficile pour notre pays, elle fut dévastatrice pour la vallée de la Roya. Nous avons vu, en une nuit, cette violence de la nature emporter tant de vies humaines et anéantir des habitations, des infrastructures que nous anciens ont mis des décennies à construire.

Mais plutôt que de faire l'inventaire de ce que nous avons perdu, nous préférons vous parler de ce que nous avons gardé de nos richesses et de nos atouts. Nous avons conservé notre environnement de montagne exceptionnel, un patrimoine inestimable. Nous avons gardé l'espoir et surtout nous avons gardé notre humanité.

S'il y a une chose que nous devons retenir de l'année 2020, c'est cette magnifique solidarité qui s'est manifestée, venue de partout. Cette générosité nous fait chaud au cœur et nous donne une immense foi en l'avenir.

Nous pouvons être fiers de notre commune, de ses habitants, de ses agents qui ont été, à bien des égards, exemplaires. Nous devons être reconnaissants envers nos partenaires qui ont été à nos côtés pour faire face à cette crise et engager ce travail de reconstruction.

2021 doit être synonyme de renaissance ! Nous ne devons pas seulement nous reconstruire mais nous réinventer !

Plus que jamais nous devons être solidaires pour ne laisser personne sur le bord du chemin, nous devons être inventifs pour tirer les leçons des erreurs du passé, et nous devons être combattifs pour obtenir les financements qui nous ont été promis.

Nous abordons cette nouvelle année avec espoir et détermination. Nous souhaitons que 2021 apporte le meilleur, pour vous, pour vos familles et pour vos proches, pour Breil-sur-Roya et la vallée de la Roya.

Le Maire et l'équipe municipale

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Sébastien OLHARAN, Maire de Breil-sur-Roya
5ème Vice-président de la CARF

ADJOINTS AU MAIRE

Audrey ROSSI, 1^{ère} adjointe au Maire déléguée aux finances, à l'urbanisme et aux ressources humaines

Daniel GIORDAN, 2^{ème} adjoint au Maire délégué aux travaux, au cadre de vie et à la sécurité

Marie-Lou ALLAVENA, 3^{ème} adjointe au Maire déléguée aux solidarités humaines

Thierry GUIDO, 4^{ème} adjoint au Maire délégué à la vie locale et à la jeunesse

Marylène WALKOWIAK, 5^{ème} adjointe au Maire déléguée au développement et à l'attractivité

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Colette BENOUAHAB, Conseillère municipale déléguée à la santé, aux affaires sociales et à La Giandola

Paul REY, Conseiller municipal délégué aux infrastructures, à la sécurité et à Libre

Herbert WOLFERS, Conseiller municipal en charge de l'eau, de l'assainissement et de Piène-Haute

Karine BOETTI, Conseillère municipale déléguée à la jeunesse, au patrimoine et à la vie associative

Julia BONNET, Conseillère municipale déléguée au développement agricole et aux sports

Jérôme BOUERI, Conseiller municipal délégué à l'environnement et à l'alimentation locale

Francis FRECOURT, Conseiller municipal délégué à l'urbanisme et aux travaux

Geneviève IDDA, Conseillère municipale déléguée aux seniors et à la solidarité intergénérationnelle

Renaud LEFEBVRE, Conseiller municipal délégué au développement économique et à la communication

Isabelle SAUVE, Conseillère municipale déléguée à la culture et à l'enfance

CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE « UNIS POUR LE BIEN COMMUN »

André IPERT, conseiller municipal, ancien Maire

Michel BRAUN, conseiller municipal

Danielle GASTALDI, conseillère municipale

100 ANS DE JEAN GALLON



Jean GALLON, Maire de Breil-sur-Roya de 1983 à 1995, a fêté le 10 août 2020 son centième anniversaire, en présence de sa famille, de la Municipalité et de ceux qui avaient travaillé à ses côtés comme élus ou comme agents. Nous lui devons notamment la création de la bibliothèque, l'aménagement du tour du Lac, l'achat du terrain de l'EHPAD, le prolongement de la piste de Bancaio, le goudronnage de la route de la Maglia, la reprise en main du camping municipal et de la piscine.



Grace à l'engagement de tous, le camping municipal a pu être rénové, remis aux normes et rouvert le 1er août. Il a généré en 2 mois près de 40 000 € de recettes.

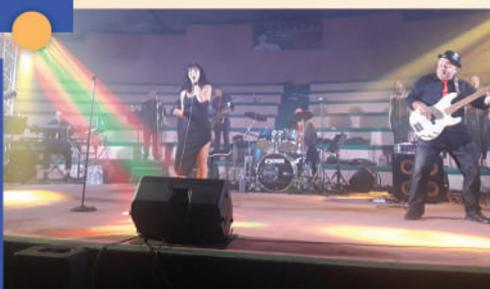
La réouverture de la 5^{ème} classe de l'école élémentaire Jean-Moulin qui avait été fermée en 2018.



Le conseil municipal a voté en septembre pour l'acquisition de l'immeuble Guidi qui sera effective lorsque les fonds Barnier nous auront été attribués. Le bâtiment sera ensuite démoli.

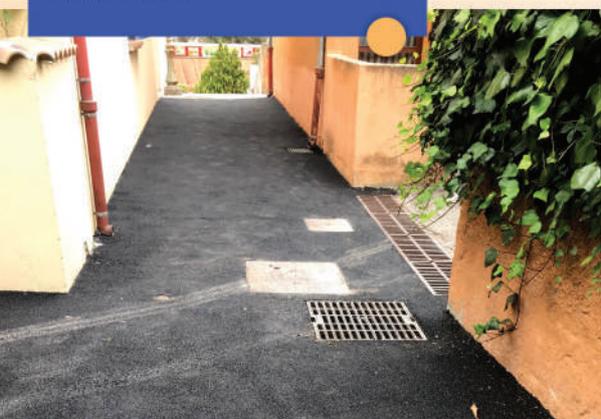


La commune a accueilli cette année 5 soirées estivales du Département des Alpes-Maritimes : trois à Breil sous le chapiteau, une à Libre et une à Piène-Haute



Des travaux de voirie ont eu lieu à L'Olivaie (Giandola), sur la voie de la 1^{ère} DFL et la route Saint-Pierre. Les autres travaux prévus sont reportés à cause de la Tempête Alex et seront réalisés en 2021.

Inauguration du clocher de la Madone du Mont, rénové sous la Municipalité précédente avec des financements de l'État, de la Région et de la CARF.



QUELQUES CHIFFRES

4.3 MILLIONS €

c'est le montant total de la dette de la commune en 2020 comprenant le capital et les intérêts restant à rembourser mais aussi une ligne de trésorerie de 500 000 € entièrement utilisée.

10 000 €

c'est le montant des aides votées par le conseil municipal pour aider les entreprises après le 1er confinement : exonération des droits de place sur le marché, exonération des frais d'occupation du domaine public pour les terrasses, exonérations des loyers pour le café des Alpains et l'agence Provençalpes.

1.9 MILLIONS €

c'est le coût que va représenter la procédure d'acquisition/démolition de l'Immeuble Guidi

90 000 €

c'est le coût de fonctionnement de la piscine de Breil-sur-Roya qui est pourtant restée fermée toute l'année.

NOS HAMEAUX

A Libre, l'entreprise a été mandatée pour rénover l'installation électrique de l'église Saint-Michel. Les travaux de voirie prévus au titre de la dotation cantonale ont été reportés à 2021 suite à la Tempête. Parallèlement, nous avons avancé dans les négociations avec le Diocèse pour le rachat du Presbytère de Libre.

A Piène-Haute, nous avons sollicité auprès de la CARF la réfection des réseaux d'eau de la Place du rattachement afin de pouvoir lancer la rénovation du revêtement de cette même place. Les travaux de rénovation des toilettes de la salle communale de la Grotta, prévus en octobre, ont été reportés en 2021.

AU CŒUR DE LA TEMPÊTE

2 OCTOBRE // 16:04



Mise en place d'une cellule de crise dès le 2 octobre à 7h du matin avec la Mairie, le SDIS, la Gendarmerie, le Service des routes du Département

2 OCTOBRE // 18:23



Alerte donnée à la population par le déclenchement de la sirène, par un phoning auprès d'un fichier de personnes âgées isolées, par une communication sur les réseaux sociaux.

3 OCTOBRE // 08:07



Évacuations du camping, du quartier de l'Isola et d'autres habitations situées en zone inondable par les sapeurs-pompiers, les gendarmes et le policier municipal.



Ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence pour accueillir les personnes évacuées d'abord à la Ca d'Breï, puis au gymnase et finalement au collège. Ce centre était tenu par les équipes de la Croix Rouge et des élus.

560 millions

c'est le nombre de tonnes d'eau tombées en quelques heures sur les vallées des Alpes-Maritimes soit l'équivalent de 190 000 piscines olympiques.

Louis SABATINI, 99 ans

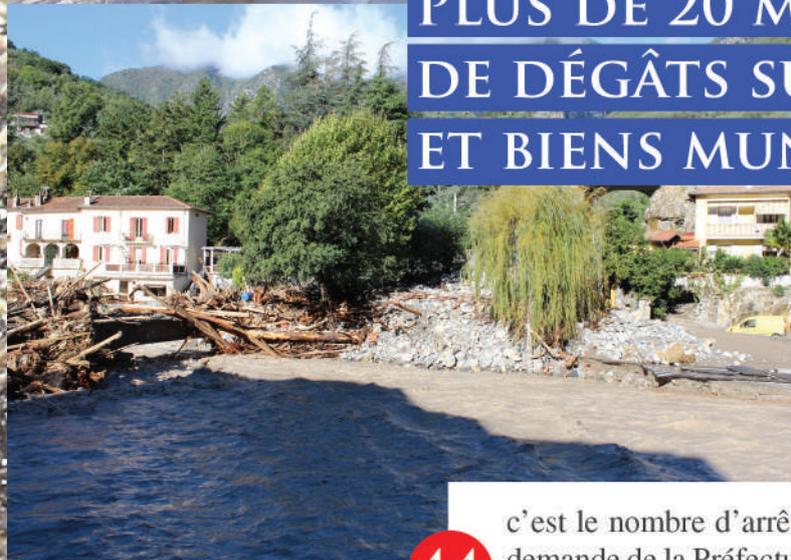
Anne-Marie SABATINI,
née WIART, 91 ans

David RAVNHOLT,
né CHOUCANE, 51 ans

3 VIES EMPORTÉES



PLUS DE 20 MILLIONS D'EUROS DE DÉGÂTS SUR LES INFRASTRUCTURES ET BIENS MUNICIPAUX



44

c'est le nombre d'arrêtés d'évacuation que la Mairie a été amenée à prendre à la demande de la Préfecture en raison d'inquiétudes sur la stabilité des bâtiments. Des expertises ont permis depuis d'en lever 13. Les bâtiments restant en rouge ou jaune feront au cas par cas l'objet de travaux de rénovation ou de démolition.





Un grand Merci !

Un grand merci à tous ceux qui ont été mobilisés à nos côtés pendant et après la catastrophe : Sapeurs-pompiers, gendarmes, armée, génie militaire, sécurité civile, services de la commune et du CCAS, les équipes du Département des Alpes-Maritimes (Service des routes, FORCE 06, services sociaux, personnels du collège...), pilotes d'hélicoptères, agents de l'État, de la CARF, du SMIAGE, de la Région Sud, Croix Rouge, Réserve Communale de Sécurité Civile de Castellar, agents d'ENEDIS, d'EDF, de Veolia, d'Orange et des divers opérateurs téléphoniques, de la SNCF, du Parc National du Mercantour, de la CUMP, de la Réserve sanitaire, de La Poste et du Crédit Agricole, professionnels de santé et agents de nos structures médico-sociales, personnels de l'éducation nationale et tous ceux qui ont permis de créer et font vivre l'accueil scolaire solidaire de Libre.

Un grand merci à tous ceux, très nombreux, qui nous ont fait des dons matériels ou financiers : particuliers, collectivités, associations, entreprises. Sans oublier les bénévoles venus aider et ceux qui ont mis en place des cantines solidaires.

Un grand merci aux habitants et aux entreprises de la commune et de la vallée qui ont fait preuve d'une patience, d'un dévouement, et d'une résilience extraordinaires.



BREIL-SUR-ROYA AU SERVICE DE TOUTE LA VALLÉE

La commune de Breil, ses élus, ses agents, des bénévoles se sont affairés sans relâche pour pouvoir approvisionner les autres communes longtemps privées d'accès routier, sous la houlette de la Sécurité civile puis de la CARF. Chaque jour, des palettes de nourriture, d'eau potable, de biens de première nécessité, étaient chargées sur des trains ou dans des hélicoptères à destination de la Haute Roya. Le gymnase et le hangar de la DZ sont devenus les symboles de toute cette générosité et de la logistique qui a dû être mise en place pour gérer cette quantité impressionnante de dons.

SOUTIENS AUX SINISTRÉS

Le CCAS a assuré l'aide alimentaire pendant les trois mois qui ont suivi la tempête et organisé la distribution de cadeaux destinés aux sinistrés mais aussi à nos anciens et à nos enfants. En parallèle, il a fait le lien entre les particuliers/entreprises sinistrés et les associations désireuses de les aider.

La Mairie a entrepris de rénover des appartements situés dans le bâtiment de la gare, propriétés de la SNCF, afin de pouvoir y héberger des familles sinistrées par l'intermédiaire d'AGIS 06. 120 familles de la Roya ont par ailleurs été relogées par les pouvoirs publics, le plus souvent à l'extérieur de la vallée.

La maison d'aide aux sinistrés à la Ca d'Breï tenue par le Département des Alpes-Maritimes a permis d'aider :
561 familles pour un total de 571 000 €
Une quarantaine d'entreprises pour un total de 263 000 €

MONACO AUX CÔTÉS DE LA ROYA

Le Gouvernement Princier de Monaco a fait un don d'1 million d'euros pour la Roya, comme d'ailleurs pour toutes les vallées sinistrées. Ce fut un immense honneur d'accueillir S.A.S. le Prince Albert II à Breil-sur-Roya le 28 décembre. La Mairie de Monaco a également multiplié les dons à destination des communes de la Roya : véhicule, paniers de Noël, chaises et tables de réception. Mais au-delà, c'est toute la société civile et les associations monégasques qui se sont mobilisées. A titre d'exemple, l'Ordre de Malte a offert à la commune un Pick-up. La Croix-Rouge monégasque a notamment financé l'acheminement des bungalows de chantiers qui constituent provisoirement la base de vie de nos services techniques. La solidarité en provenance de Monaco est immense et nous va droit au cœur.



DE GROS CHANTIERS SUR LES COURS D'EAU

Dans les quelques jours qui ont suivi la catastrophe, d'importants travaux ont eu lieu sur les cours d'eau. Diligentés par le SMIAGE (Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion des Eaux), ils ont été financés par la CARF à hauteur de 6.5 millions d'euros pour les seuls travaux d'urgence sur la vallée. Ils ont notamment permis d'enlever les montagnes de matériaux accumulés dans le lac ou faisant embâcle aux ponts, de désenclaver des quartiers et des propriétés au travers de passages busés, de consolider provisoirement les berges notamment au niveau de la Promenade Georges Clémenceau. A ces travaux d'urgence succéderont de nouvelles phases de travaux définitifs (pour un budget supérieur à 60 millions d'euros sur la Roya) qui intègrent notamment le traitement des affluents (Lavina, Maglia), l'enrochement du tour du Lac jusqu'au bout de la Promenade Goulden, la démolition de l'ancienne base USBTP.



LE DÉPARTEMENT MOBILISÉ POUR RECONSTRUIRE LA RD6204

Depuis la Tempête, les services du Département des Alpes-Maritimes travaillent pour rétablir les axes routiers fortement endommagés. Ils sont parvenus à rétablir rapidement une piste en fond de vallée qui demeure précaire, avec des accès règlementés. Des travaux plus définitifs ont débuté. S'agissant de l'axe Breil/Vintimille, toutes les brèches sont actuellement en train d'être réparées et les poutres d'acier du nouveau pont de Pertus sont en préfabrication. Il y aura vraisemblablement deux mois de fermeture totale de la route entre le 15 mars et le 15 mai pour permettre la réfection des culées du pont. La circulation sera pleinement rétablie au tout début de l'été.

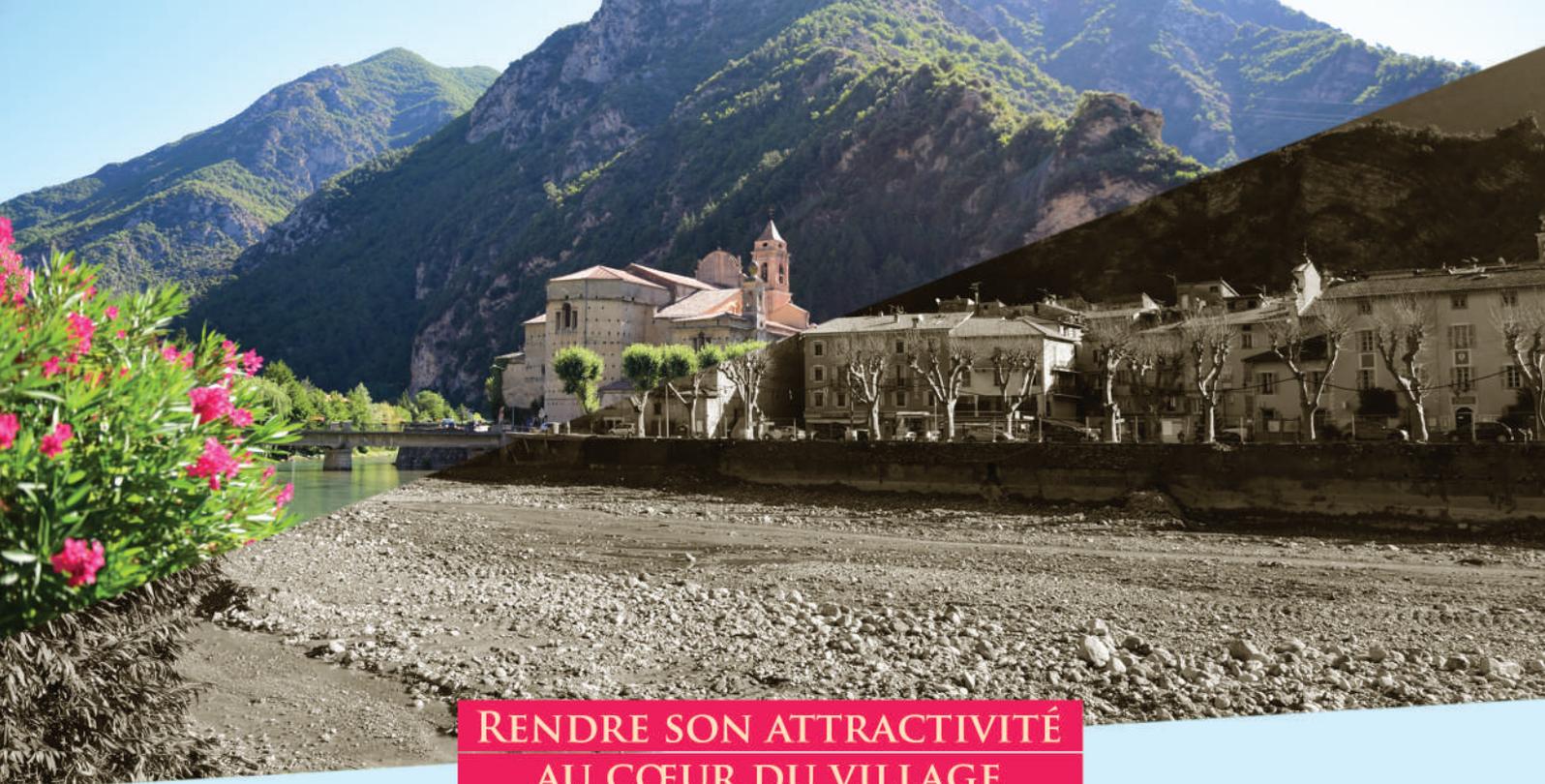


SAUVER LA LIGNE FERROVIAIRE

La Tempête Alex aura permis une prise de conscience sur l'importance de cette infrastructure que nous qualifions depuis longtemps de « ligne de vie ». Un nouveau projet de convention franco-italienne, en remplacement de celle de 1970 devenue obsolète, est en cours et devrait être soumis au Parlement fin 2021 ou début 2022. Parallèlement, les financements sont prévus pour sa pérennisation que ce soit entre Breil et Tende, entre Nice et Breil ou entre Breil et Vintimille. Les travaux d'urgence portent aujourd'hui essentiellement sur le Pont à arcature de Fontan qui a 80% de chance d'être stabilisé. Si c'est le cas, la circulation sera rétablie au plus tard à l'été. Dans le cas contraire, on partirait sur plusieurs années de travaux pour tracer un itinéraire de substitution.

RÉTABLISSEMENT DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Après de nombreuses interventions des agents de la régie eau de la CARF, les hameaux et le village disposent d'eau potable, grâce à des travaux sur l'adduction de la source de la Maglia (enrochements et construction d'un mur de soutènement). Cette opération a été complétée par la remise en état de la connexion à la source de Ciavondola et la mise en place de plusieurs réservoirs. 2km de canalisation ont été posés ou remplacés. Des bénévoles ont travaillé parallèlement sans relâche pour remettre en état et en eau les canaux d'irrigation notamment celui de Granile qui a permis d'apporter de l'eau courante à la population quelques jours après la catastrophe. S'agissant de l'assainissement, la station d'épuration et le poste de relevage principal sont en fonctionnement. Le curage du réseau est en cours de réalisation. Un million d'euros vont être nécessaires pour restaurer le réseau d'assainissement détruit pendant la tempête et régler par la même occasion la problématique des égouts de La Giandola.



RENDRE SON ATTRACTIVITÉ AU CŒUR DU VILLAGE

L'objectif fixé avec la CARF, le SMIAGE et EDF est une remise en eau du lac avant l'été. La Mairie prévoit d'investir environ 500 000 € pour remettre en état le cœur du village de Breil, avec des travaux qui concerneront, dans un premier temps, le tour du lac, le pont Charabot, le pont de la Poste et la passerelle du Graïou. Parallèlement, nous souhaitons pouvoir engager rapidement la démolition de l'immeuble Guidi, prise en charge par les Fonds Barnier, et la CARF lancera cette année une étude globale du secteur pour voir, au cas par cas, si les immeubles doivent être reconstruits ou démolis. Nous sommes également à la recherche de financements afin de réhabiliter l'église Santa Maria in albis qui a subi des désordres pendant le Tempête.



RÉTABLIR LES SERVICES MUNICIPAUX

Au cours de l'année, la commune a prévu de remettre en état le rez-de-chaussée de la Mairie, l'office de tourisme, la salle de permanence située derrière la Sainte-Catherine, et les toilettes publiques.

Parallèlement, la décision a été prise de ne pas refaire les services techniques en bordure de rivière mais de les déplacer sur le plateau de la gare. Ils sont hébergés provisoirement dans des bungalows de chantier fournis gracieusement par Loxam et acheminés par la Croix Rouge Monégasque. Parallèlement, les discussions avancent avec la SNCF pour l'acquisition de l'ancienne brigade de la voie qui sera rénovée et deviendra le futur bâtiment des services techniques.

UN PONT DE SECOURS À VEIL

La commune est sur le point d'installer un pont de secours (pont Bailey) pour remplacer le pont de Veil emporté par la crue du 2 octobre. Pour cela la commune contractualise avec le Centre National des Ponts de Secours (Ministère des Transports). Le coût de montage/démontage est de 27 450 €. Nous avons sollicité 80% de subvention au Département et 10% de fonds de concours à la CARF. Soit 2 745 € restant à la charge de la commune. Le pont sera mis à disposition gratuitement pendant 1 an puis loué 100€ par jour à la commune (36 000€ par an). Le Département se charge de l'installation.

S'agissant du Pont du Stade, un projet de remplacement est en cours. Compte-tenu du déplacement du lit de la Roya, le nouveau pont sera d'une portée supérieure à 40 mètres et aura un coût financier important.

ÊTRE MIEUX ARMÉS FACE AUX RISQUES

La commune travaille pour faire en sorte d'être encore mieux préparée en cas de future catastrophe. D'abord en faisant l'acquisition d'un téléphone satellitaire, des talkies-walkies professionnels, la constitution d'un stock de lits picots. Ensuite, en organisant des formations sur la gestion de crise pour les élus et agents de la commune, en créant une réserve communale de sécurité civile composée de bénévoles et en renforçant la police municipale dans ses moyens matériels et humains. Enfin, en améliorant le Plan Communal de Sauvegarde et en constituant un fichier avec les coordonnées de la population pour faciliter l'alerte.

PROPOSER DE NOUVEAUX LOGEMENTS

Le Département des Alpes-Maritimes, par l'intermédiaire d'Habitat 06, est en train de faire l'acquisition de l'ancien immeuble des douanes situé au pont de Nice et d'une cité SNCF de Saint-Pierre afin d'y créer dix logements sociaux, destinés en priorité aux sinistrés de la Tempête Alex. Parallèlement, la commune va acheter à l'euro symbolique d'autres anciens bâtiments SNCF de Saint-Pierre afin d'y créer des appartements proposés à la location. L'enjeu est de permettre aux personnes ayant perdu leurs habitations de rester ou de revenir sur la commune, voire même d'attirer de nouveaux habitants.

RELANCER UNE DYNAMIQUE TOURISTIQUE

Breil-sur-Roya a perdu beaucoup de ses atouts touristiques (clue de la Maglia, sites naturels en bordure de la Roya, tour du lac) et de ses capacités d'hébergement (camping, Castel du Roy, Hôtel Roya frappé par un arrêté d'évacuation). Dans l'immédiat, il va falloir faire le nécessaire pour sauver la saison d'été 2021 avec une communication importante sur les atouts que nous avons conservés : circuit de randonnée, de VTT, monuments... Et recenser les hébergements restants pour mieux les faire connaître. Parallèlement, la Mairie recherche un terrain approprié pour la création d'un nouveau camping municipal. L'Office du Tourisme Communautaire de la CARF a fait appel à un bureau d'étude pour réfléchir sur l'avenir du tourisme dans la Roya et voir comment nous pouvons réaménager la vallée afin de la rendre plus attractive.

LA CARF EN MAÎTRE D'ŒUVRE

En accord avec les cinq maires, il a été décidé que la CARF serait le maître d'œuvre de la réflexion sur l'avenir de la Roya, en lien bien sûr avec le Préfet Xavier Pelletier, le Département et l'ensemble des partenaires. Cela permettrait de penser la reconstruction et le modèle de développement à l'échelle de la vallée dans un souci de cohérence. C'est également dans ce cadre que serait organisée la consultation citoyenne afin que les populations puissent avoir leur mot à dire sur le futur de ce territoire. La Mairie de Breil-sur-Roya reste convaincu qu'un syndicat mixte (outil qui a fait ses preuves dans les autres vallées) devrait être créé pour être le bras armé des collectivités pour mettre en œuvre cette reconstruction.



Questions à XAVIER PELLETIER

Préfet délégué chargé de la reconstruction des vallées

Quel va être l'avenir des bâtiments touchés par des arrêtés d'évacuation ?

La priorité absolue, c'est de veiller à la sécurité des habitants. Comme vous le savez, immédiatement après la catastrophe des 2 et 3 octobre derniers, l'État a accompagné les maires dans l'urgence afin d'identifier et d'expertiser les maisons, les logements impactés par la tempête, afin d'évaluer s'ils présentaient des risques pour les occupants. Sur la base de ces diagnostics, les maires ont pris des arrêtés de police générale d'évacuation. Aujourd'hui, le cabinet DEKRA, missionné par l'État, effectue des analyses complémentaires approfondies sur l'état des biens. Grâce à ce travail, nous disposerons d'études précises pour chaque habitation ; au regard des nouvelles zones de risques identifiées, nous devons ensuite recouper ces informations avec la réalité de l'exposition des biens.

Que vont devenir les habitations situées dans les secteurs inondés ?

Nous avons devant nous un lourd travail qui va nous amener à prendre en considération les nouvelles données d'exposition des infrastructures, des équipements et des habitations au risque. Nous devons, collectivement, intégrer toutes les conséquences de la tempête et adapter la posture de résilience. Ce travail technique sera mené avec l'État, les maires, le SMIAGE, qui porte la compétence GEMAPI. Nous envisagerons ainsi toutes les possibilités afin de protéger les biens quand cela sera possible et lorsque cela n'aura pas de conséquence négative sur l'aval de la rivière.

Une chose est certaine, nous ne reconstruirons pas en zone de danger.

Va-t-on bénéficier des aides financières exceptionnelles annoncées par le Président de la République ?

L'engagement fort de l'État sera au rendez-vous comme l'a annoncé le Président de la République à Tende le 7 octobre dernier. Cela se traduira notamment par une mobilisation exceptionnelle de la dotation de solidarité, instrument financier qui va permettre aux Collectivités territoriales de bénéficier d'indemnités de l'État pour les infrastructures détruites (ponts, routes...). Le Fonds de prévention des risques naturels majeurs, appelé aussi Fonds Barnier, sera également fortement sollicité en raison du nombre important de biens potentiellement éligibles. Il interviendra pour les maisons détruites à plus de 50 % ou pour les biens exposés à un risque menaçant gravement des vies humaines. Une contractualisation entre l'État et les Collectivités territoriales permettra de financer des projets de développement, d'aménagement au service des stratégies de reconstruction.

Où en sont les discussions avec l'Italie sur la ligne ferroviaire et le Tunnel de Tende ?

La Conférence intergouvernementale franco-italienne de novembre dernier a très clairement acté deux points essentiels : la poursuite des travaux du tunnel routier du col de Tende et la reconstruction de la voie d'accès, mais aussi la réparation et la modernisation de la ligne de chemin de fer. Ce sont des décisions importantes et structurantes pour l'avenir de la vallée de la Roya. La catastrophe qui a frappé les vallées a mis en lumière la grande utilité de cette ligne de chemin de fer et sa dimension structurante pour l'écosystème de la Roya. C'est une infrastructure majeure et vitale !

Vers quel modèle de développement la Roya doit-elle se tourner, selon vous ?

Je considère qu'il faut transformer le cauchemar des 2 et 3 octobre en opportunités pour les vallées. Les vallées des Alpes-Maritimes, c'est une part essentielle de l'identité de ce département. C'est la spécificité de ce territoire, entre mer et montagne, et un élément fort d'attractivité. La stratégie de reconstruction, qui devra être résiliente et durable comme l'a indiqué le Chef de l'État, doit être guidée par une ambition en termes de développement, de positionnement. Cette reconstruction doit être exemplaire ; nous devons collectivement donner de nouveaux atouts aux vallées et notamment à la Roya. Innover, renforcer les équilibres de l'écosystème avec, par exemple, des actions significatives en faveur de l'agriculture, du pastoralisme, avec une activité agricole tournée vers l'excellence, les circuits courts. Conforter aussi le secteur médico-social, qui trouve toute sa raison d'être dans ces territoires où la qualité de vie est un des points forts ; réfléchir au développement de la télé médecine, voire imaginer des actes pilotés grâce à l'intelligence artificielle... Il est aussi indispensable à mes yeux de prendre un peu de temps pour penser la reconstruction, travailler sur les mobilités, celles du quotidien notamment. Envisager de vraies connexions entre les vallées et le reste du territoire en matière de développement touristique. Je pense aussi qu'il est essentiel de réinvestir la relation avec nos amis italiens. C'est une des richesses de la vallée de la Roya qui détient ce lien historique, cette proximité et cet accès à l'Italie. Nous avons de nombreux sujets de coopération à investir avec les Italiens ; cultivons les occasions d'enrichissement, réfléchissons à des partages, à des coopérations au profit des habitants, de l'activité touristique, de la résilience et de la durabilité de ces beaux territoires de montagne...

« 2020, année ordinairement électorale, a surtout été marquée par la catastrophe climatique des 2 et 3 octobre 2020 qui s'est abattue sur notre commune et sur toute la vallée de la Roya ainsi sur les vallées voisines de la Vesubie et de la Tinée. Après ce chamboulement majeur notre avenir commun est à repenser et à réécrire.

Aux terribles conséquences humaines avec plusieurs morts, s'est ajouté la dévastation physique de nos vallées avec ses conséquences matérielles hors du commun : bâtiments emportés, détruits, inondés, voies d'accès anéanties, activités économiques sinistrées, activité humaine réduite. Notre mental et notre psychisme ont été submergés, rendant ce bouleversement hors de propos, au moins durant un temps certain.

Dans notre commune, après une période de sidération et d'accablement, les premiers secours se sont mis en place rapidement dès le dimanche 4 octobre avec ceux de l'Etat et du Département 06. Les bénévoles ont afflué apportant leur aide et leur enthousiasme à une vallée meurtrie et des personnes livrées à elles-mêmes. Des entreprises publiques et privées ont suivi avec le rétablissement rapide de l'électricité (ENEDIS), de l'eau (CARF) dans certains secteurs, de la téléphonie, de certaines voies d'accès routières (CD 06) et ferroviaires (SNCF-Réseau).

Il est à noter la réactivité des services du Département 06 pour les routes, de SNCF-Réseau pour la voie ferrée Breil - Tende et de la CARF pour le réseau d'eau potable. Le choix du conseil municipal de décembre 2017 de transférer directement la gestion de l'eau à la CARF dans le cadre d'une régie intercommunale a permis la mise en place, pendant deux ans, d'un service compétent ayant très bien et très vite réagi à la situation catastrophique d'une grande partie de notre réseau d'eau potable. De même les travaux de consolidation de l'assise de la Porte de Gènes et du clocher de Notre Dame du Mont ont permis de les préserver contre les éléments déchaînés de la tempête ALEX. L'équipement du Service Technique en engins de chantier récents et performants a favorisé une intervention rapide et de qualité sur le réseau des pistes communales. La restauration de la Miséricorde a été opportune afin de disposer d'un bâtiment bien utile en cette période de pénurie.

Dès le samedi 3 octobre les élu(e)s d'opposition ont proposé leur aide pour toutes sortes de tâches. Aucun retour si ce n'est une rencontre le 27 octobre 2020 avec le maire au cours de laquelle nous avons proposé une solution pour l'installation du Service Technique, alors en manque crucial de locaux, dans un bâtiment sur le plateau de la gare SNCF. Nous avons fait part de notre étonnement que le plan d'alerte contre les risques majeurs (voir DICRIM sur les inondations pages 10 et 16 sur le site de la mairie) n'ait pas été activé ce qui aurait pu limiter les dégâts au niveau des véhicules stationnés sur le boulevard côté lac et place Bianchéri. De même aucune commission ne s'est réunie alors qu'elles pouvaient apporter leurs contributions aux problèmes en lien avec notre situation catastrophique.

En ce début 2021 s'ouvre une nouvelle ère pour notre commune comme pour la vallée de la Roya. Les enjeux sont immenses à la mesure de la catastrophe que nous avons subie. Ils nécessitent une mobilisation collective hors de tout esprit partisan et de tout clivage idéologique. L'intérêt général, le bien commun priment sur les calculs politiques. Les communes, la CARF, le Conseil Départemental 06, la Région SUD, l'Etat et l'Europe ont, chacun à leur niveau, un rôle essentiel à jouer. Les populations, les associations, doivent être partie prenante des choix qui détermineront l'avenir de notre vallée et de ses cinq communes, cela pour des décennies.

Il faut repenser la voirie départementale en y intégrant sa durabilité. Si cette catastrophe a été « bénéfique » aux transports ferroviaires, il s'agit maintenant de concrétiser la remise en état complète des voies ferrées Nice-Breil-Cunéo et Cunéo-Breil-Vintimille pour les rendre opérationnelles dans les meilleurs délais avec une circulation de trains à niveau. Pour notre commune l'urbanisme doit être revu face à une situation nouvelle où la conjonction PPRN-mouvements de terrain avec le futur PPR-inondation risque de réduire les zones constructibles. La Préfecture 06 doit prendre en compte cette problématique et permettre une ouverture à une urbanisation maîtrisée mais bien réelle permettant l'installation de familles et de locaux professionnels. Le risque démographique de perdre une partie de notre population est bien réel. Si les discours se sont voulus rassurants sur la pérennisation des services publics certains sont menacés comme la Trésorerie Principale qui ferme (seule une permanence de 1 à 2 jours par semaine devrait être assurée) ainsi que les services financiers de la Poste (qui pourrait migrer en d'autres lieux).

La tâche est immense. A chacun(e) d'y prendre sa part.

Nos meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2021. »

Breil sur Roya, le 21 janvier 2021
André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

Decès 2020

BONNEL Nathalie veuve COTTA
CUVELIER Xavier
REY Marie-Thérèse
PASCUCCI Lucienne
GHILARDI Monique
DUFLOS Jocelyne
MARTINI Georges
CAPPELLO René
PACHIAUDI Jeannine Velma
SARRUT Jacques
ORSTZ Henriette
VAUDO Marcel
ZENONI Fabrizio
BOTTON Charles
NIGHTINGALE Josette
GIACOBI Antoine
DE ZORDO Ferdinande
FERRIGNO Nicolas
BERTAINA Etienne
CHAPPAT Daniel
BENHEBBAL Mohamed
COTTALORDA Hélène
GUILLAUME Jean
MASSEGLIA Robert Etienne
DE BERCHI Céline
APROSIO Elsa
MIGLIORE Jeannine
MESEGUER Rolande
KOEHL Marcelle
SABATINI Anne-Marie
SABATTINI Louis
CHOUANE David
ZOUAOUI Ahmed
RIA Marianne
BELFIORE Bruno
SENECA Jean
MELCHIORETTO Micheline
BERTONI Gabriel
JORRO Jacqueline
MICHEL Marie Thérèse
CURLETTO Joseph
REY Angelo
POMAREDE Marcel
Nous n'avons pas les décès de Monaco

Naissances 2020

DURIEUX Yllan
PLAZA Tomas
NEROSLOV Arsene
LELONG Johan
GOZARD Maël

Les naissances survenues à Monaco qui n'ont pas été déclarées en Mairie n'y figurent pas.

Mariages 2020

BEAUFRERE Eric et MASSEGLIA Laure
FORESTIER Nicolas et FETTANI Karine
GRAGLIA Franck et JORNET Agathe
LAÏCHOUR Elies et KETFI Suzanne
MAHIAOUI Tefike et ABDI Sherazed
SMITH Alec et BASILICO Sandrine



JEANNOT SÉNÉCA
ancien adjoint au Maire,
Président-fondateur de l'Echo du Lac



CHARLES BOTTON
Historien local,
Auteur de « Histoire de Breil et des Breillois »



ANTOINE GIACOBI,
Libérateur de Breil,
décoré de la Croix de Guerre